

Baccalauréat professionnel
Accompagnement, soins et services à la personne
Options « A domicile » et « En structure »

<p style="margin: 0;">ÉPREUVE E2</p> <p style="margin: 0;">Analyse de situation(s) professionnelle(s)</p>

SUJET

Consignes aux candidats

Le sujet se compose :

- d'un dossier sujet de 6 pages ;
- d'un dossier technique de 8 pages.

Ce sujet comporte 2 annexes (pages 5 et 6) à rendre avec la copie.

Vérifier qu'il est complet.

Répondre sur une copie d'examen, dans l'ordre des questions en précisant les numéros des questions inscrits sur les sujets.

Calculatrice non autorisée.

BCP ASSP	Code : AP 1506-ASP T 2	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 1/6

L'espace multi-accueil de la petite enfance « Prestillou » a ouvert ses portes au 1^{er} janvier 2012. Cet établissement est géré par la ville de Paris, sous la responsabilité d'une éducatrice de jeunes enfants. Il accueille de façon discontinue des enfants de 10 semaines à 4 ans jusqu'à l'entrée en école maternelle. La capacité d'accueil est de 25 places :

- 20 places sont réservées à l'accueil régulier ;
- 5 places sont dédiées à l'accueil occasionnel ;
- 2 places pour l'accueil d'urgence.

Le multi-accueil est en mesure d'accueillir 1 à 2 enfants en situation de handicap.

Les horaires d'ouverture : de 7 heures à 19 heures du lundi au vendredi inclus.

Les périodes de fermeture : une semaine lors des vacances de Noël, trois semaines au mois d'août et les jours fériés.

Le service des repas est assuré en liaison réfrigérée.

Un pédiatre est présent deux fois par mois dans la structure. A chaque permanence, il examine quelques enfants, les mesure, les pèse, vérifie les vaccinations et complète le carnet de santé que les parents ont laissé sous enveloppe le matin. Lors de l'une de ses consultations, le pédiatre diagnostique la varicelle chez deux enfants.

Depuis 6 mois, Lucie fréquente le multi-accueil « Prestillou » le mardi toute la journée et le jeudi matin. Lucie Dupont-Durant est une petite fille âgée de deux ans et demi, atteinte d'une infirmité motrice cérébrale (IMC). L'accouchement a été difficile, entraînant une anoxie cérébrale, à l'origine de l'IMC. La pathologie de Lucie se caractérise par une hémiplégie droite, des difficultés de coordination et des difficultés de langage. Sa mère a choisi d'arrêter son activité professionnelle pour se consacrer à sa fille. Son mari a du mal à accepter le regard des autres sur sa fille handicapée. Lucie pèse aujourd'hui 11kg et mesure 90 cm. Vu la courbe de croissance de Lucie, il a été décidé d'apporter un régime alimentaire spécifique.

Par ailleurs, l'évolution de la morphologie de Lucie nécessite l'achat d'un fauteuil adapté à son handicap. Les parents de Lucie ont déposé une demande de prestation compensatoire du handicap (PCH) auprès de la MDPH. Après étude du dossier, la CDAPH a renvoyé une proposition.

Un kinésithérapeute intervient au domicile de Lucie deux fois par semaine en prévention des troubles musculaires et articulaires et des problèmes de constipation dont souffre Lucie.

BCP ASSP	Code : AP 1506-ASP T 2	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 2/6

1. Le handicap

/ 21 points

- 1.1 Définir la notion de handicap puis caractériser le handicap de Lucie.
- 1.2. Préciser la zone atteinte par l'anoxie responsable de l'IMC de Lucie après avoir annoté le schéma (annexe 1, page 5 à rendre avec la copie) du système nerveux cérébrospinal. Indiquer la fonction de ce système.
- 1.3. Enoncer huit moyens de prévention du handicap.
- 1.4. Présenter les réactions possibles de la famille face au handicap d'un enfant.
- 1.5. Identifier les objectifs et les différentes étapes du plan personnalisé de compensation du handicap (PPCH) proposé par la MDPH aux parents de Lucie.
- 1.6. Enumérer quatre missions de la MDPH.

2. Santé et bien-être de Lucie

/ 24 points

- 2.1. Présenter le carnet de santé de l'enfant et ses intérêts.
- 2.2. Définir le secret professionnel, préciser les risques encourus en cas de non-respect du secret professionnel.
- 2.3. Présenter le développement psychomoteur d'un enfant sans handicap âgé entre 2 et 3 ans.
- 2.4. Légender le schéma de l'articulation du coude (annexe 2, page 6 à rendre avec la copie).
- 2.5. Présenter les rôles des différents types de muscles.
- 2.6. Indiquer trois facteurs nécessaires à la croissance de l'enfant.
- 2.7. Présenter et illustrer les facteurs de confort dont il faut tenir compte lors de l'aménagement de la salle de bains pour assurer le bien-être de Lucie.

3. Les repas de Lucie au multi-accueil

/ 25 points

- 3.1. Préciser et justifier la température de livraison des repas par la cuisine centrale.
- 3.2. Enoncer le principe de fonctionnement du four à micro-ondes et énoncer les précautions pour la remise en température des plats.
- 3.3. Préciser quatre facteurs qui concourent à mettre en valeur les préparations culinaires.
- 3.4. Justifier l'intérêt du repas du mardi pour Lucie en présentant les principaux constituants des plats du menu et leurs rôles.
- 3.5. Indiquer trois mesures visant à éviter la constipation et les justifier.

BCP ASSP	Code : AP 1506-ASP T 2	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 3/6

3.6. Enoncer les précautions à respecter lors de l'aide à la prise des repas de Lucie.

3.7. Présenter les caractéristiques de deux matériels d'aide aux repas et en justifier l'intérêt d'utilisation pour Lucie.

4. Une épidémie de varicelle au multi-accueil

/ 10 points

4.1. Préciser l'agent responsable de la varicelle et ses voies de pénétration.

4.2. Décrire les différentes phases de cette infection et indiquer les risques de complication.

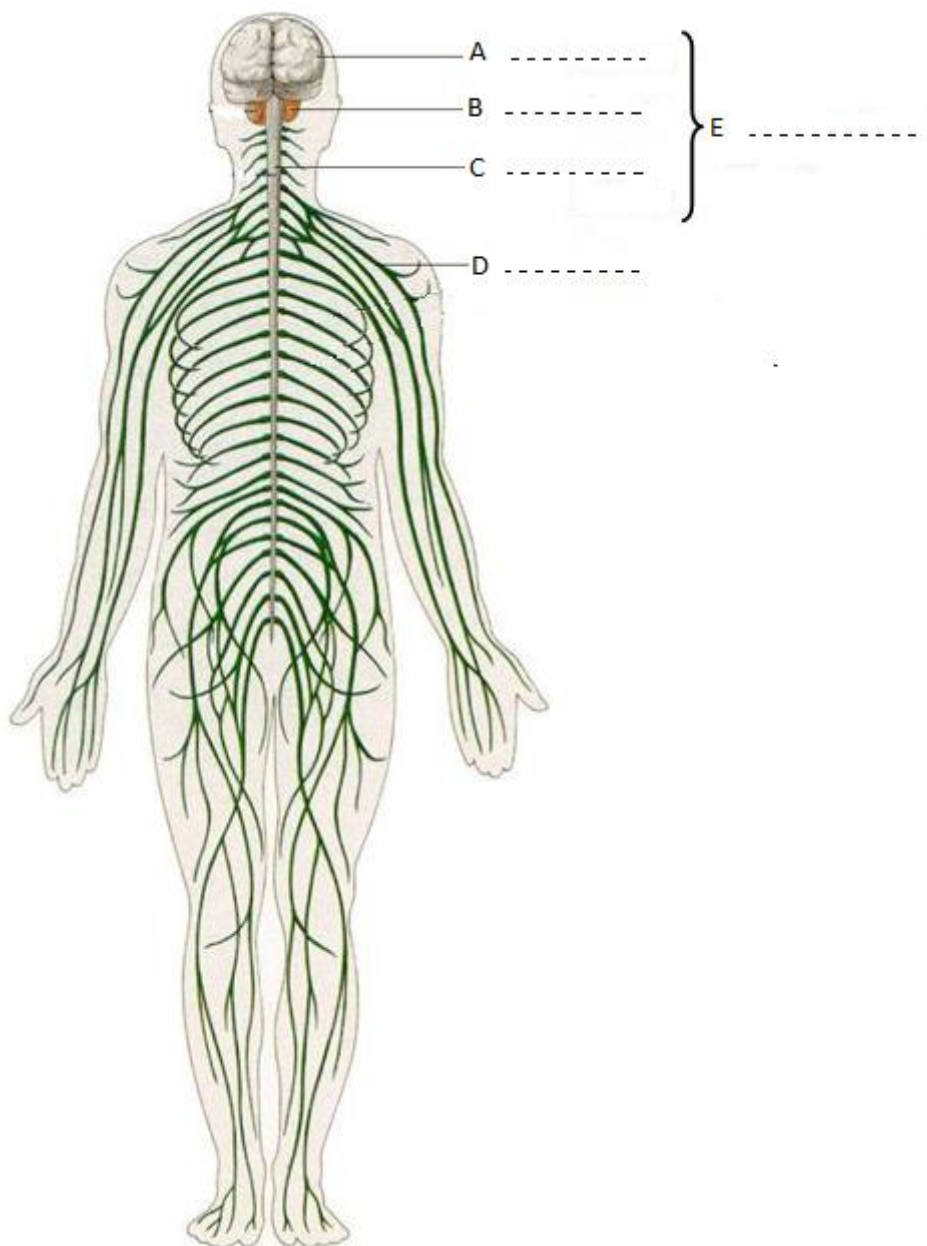
4.3. Justifier l'utilisation du SANYTOL pour l'entretien des locaux lors de l'épidémie de varicelle.

4.4. Proposer quatre moyens possibles d'information des familles dans le cadre de cette épidémie au multi-accueil.

BCP ASSP	Code : AP 1506-ASP T 2	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 4/6

Annexe 1 : le système nerveux cérébrospinal

A RENDRE AVEC LA COPIE

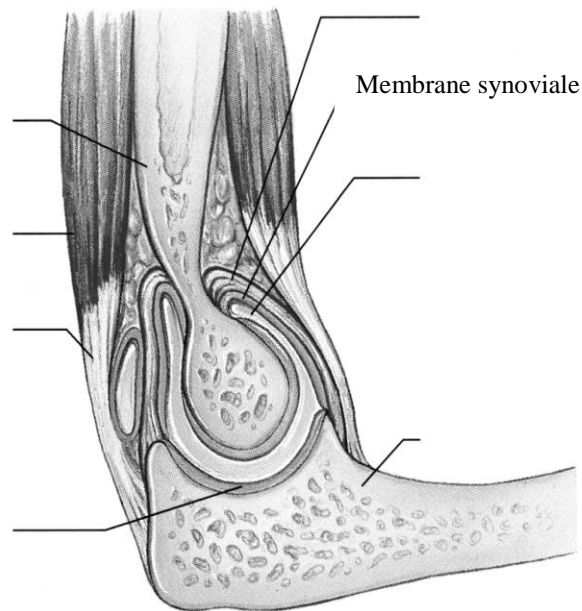


Source : ens-lyon.fr

BCP ASSP	Code : AP 1506-ASP T 2	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 5/6

Annexe 2 : Schéma d'une articulation

A RENDRE AVEC LA COPIE



Titre : Articulation du coude

Source anatomie et physiologie humaines Marieb

BCP ASSP	Code : AP 1506-ASP T 2	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 6/6